

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
EPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE
الوكالة الوطنية للدم
AGENCE NATIONALE DU SANG



N° : 1402 / ANS/ DG/ 2026

AVIS DE CONSULTATION N° 20/2026

L'Agence Nationale du Sang lance une consultation sous le N° 20/2026 conformément aux articles 18 et 19 de la loi n°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et selon les articles 13, 14, 16, 19, 20 et 22, du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

OBJET DE LA CONSULTATION :

« Maintenance du matériel médical de l'Agence Nationale du Sang au titre de l'année 2026 »

1- CONDITIONS D'ELIGIBILITE DU SOUMISSIONNAIRE :

La présente consultation s'adresse aux soumissionnaires qui disposent des capacités techniques pour mener à bien l'objet de la présente consultation, justifiée par :

- Un registre de commerce électronique en cours de validité dans le domaine de l'activité concerné ;
- Au moins une (1) prestation relative à l'objet de la consultation, réalisée lors des dix (10) dernières années (de 2016 à 2025), justifiée par une attestation de bonne exécution.

2- RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES :

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation ou leurs représentants dûment désignés peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés publics et du contentieux de l'Agence Nationale du Sang, sise au : 15, route du Kadous, Tixeraine- Alger à partir de la date d'affichage de la présente consultation.

3- CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Les dossiers de soumission comprendront, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

➤ Le dossier de candidature qui contient :

- Une déclaration de candidature datée, signée et cachetée (selon modèle joint) ;
- Une déclaration de probité datée, signée et cachetée (selon modèle joint) ;
- Une copie du registre de commerce électronique dans le domaine ;
- Une copie de la carte du Numéro d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
- Une copie de l'attestation du Numéro d'Identification Statistique (NIS) ;
- Une délégation de pouvoir si elle existe (conformément au modèle joint en annexe, datée, signée et cachetée) ;
- Le document C20 dans le cas d'un opérateur non assujetti à la TVA, délivré en 2026 ;
- Une copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

➤ L'offre technique :

- Une déclaration à souscrire datée, signée et cachetée (selon modèle joint) ;
- Un mémoire technique justificatif daté, signé et cacheté ;
- Une lettre d'engagement sur le délai d'exécution, datée, signée et cachetée ;
- Une lettre d'engagement sur le délai d'intervention, datée, signée et cachetée ;
- Une lettre d'engagement sur la garantie de la maintenance ;
- Une lettre d'engagement sur le transport sécurisé du matériel et des pièces, datée, signée et cachetée ;
- Une lettre d'engagement sur la disponibilité de la pièce de rechange ;
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté », daté, signé et cacheté sur toutes les pages paraphées par le soumissionnaire.

➤ **L'offre financière :**

- La lettre de soumission datée, signée et cachetée (selon modèle joint).
- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) daté, signé et cacheté.
- Le Détail Estimatif et Quantitatif (DQE) daté, signé et cacheté.
- Une facture pro-forma originale cachetée et signée, mentionnant la date, la raison sociale, le NIS, le RIB, l'adresse et le numéro de téléphone du contractant et du cocontractant. Le montant global doit y être mentionné en chiffres et en lettres.

Agence Nationale du Sang
Sise 15, route du Kadous, BP : 59 - Tixeraine, Alger
NIS : 099516125073811
Tel : (+213) 023 53 32 79

NB : Toutes les pièces doivent être obligatoirement renseignées, datées et signées par le soumissionnaire conformément aux modèles joints au présent cahier des charges.

4- FORME ET PRESENTATION DE L'OFFRE :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées, fermées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence de la consultation et la mention correspondante (« Dossier de candidature », « Offre technique », et « Offre financière »). Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure strictement anonyme et fermée, comportant uniquement les mentions suivantes :

Dénomination : Agence Nationale du Sang
Consultation N°20/2026

Objet : « Maintenance du matériel médical de l'Agence Nationale du Sang au titre de l'année 2026 »

« À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

5- DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première parution ou affichage de l'avis de consultation.

Le service contractant peut, s'il le juge utile, procéder à une prorogation de cette durée.

6- DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

Conformément à l'article 66 du Décret Présidentiel n° 15-247, les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h30 à 13h30 à l'adresse suivante :

Agence Nationale Du Sang, service des marchés publics et du contentieux
Sise 15, Route du Kadous, BP : 59 - Tixeraine, Alger

- Date et heure d'ouverture des plis : 01 OCT 2026 à 13h30.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt et d'ouverture des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Fait à Alger, le 22 SEPT 2026
La Directrice Générale



المديرة العامة

حورية قسوة